

Le **Cerpan**, en collaboration avec l'**AUP** ASSOCIATION DES UNIONS DE PHARMACIENS

met à votre disposition un

OUTIL DE COMMUNICATION DIGITALE OFFERT

2



**publications
prévention
santé par mois**

**Gratuit et sans
engagement**



Option 1 : Vous publiez vous-même

Chaque mois, vous recevez par e-mail le visuel et le texte à télécharger et à publier sur vos réseaux, au moment de votre choix.

Sans charge de travail supplémentaire

Des publications prêtes à l'emploi pour valoriser votre expertise sans perdre du temps

Option 2 : COMPharma publie pour vous

COMPharma, se charge de la planification et de la publication, vous ne devez rien gérer au quotidien.

Un partenaire de confiance et de longue date

COMPharma interviendra uniquement comme opérateur technique, sous mandat et sur base de contenus validés par l'Union.

Ce service est offert par votre Union

Comment ajouter COMPharma comme ÉDITEUR de votre page Facebook?

ACCÉDER À VOTRE PAGE FACEBOOK

- Connectez-vous à votre compte Facebook personnel
- Basculez ensuite sur la page de votre pharmacie (*vous devez voir la photo de profil de votre pharmacie en haut à droite de l'écran*)

OUVRIER LES PARAMÈTRES DE LA PAGE

- Cliquez sur la photo de profil de votre pharmacie (en haut à droite)
- Sélectionnez Paramètres et confidentialité
- Puis cliquez sur Paramètres
- Dans le menu de gauche, cliquez sur Configuration de la page
- Ensuite, sélectionnez Accès à la page

AJOUTER COMPHARMA

- Dans la section Personnes avec un accès Facebook, cliquez sur Ajouter
- Cliquez sur Suivant
- Recherchez "CM COMPharma"
- Il n'est pas nécessaire d'autoriser le contrôle total
- Cliquez sur Donner accès

CONFIRMER L'AJOUT

- Confirmez l'action avec votre mot de passe Facebook
- COMPharma recevra alors une invitation par e-mail

Vous restez à tout moment propriétaire et administrateur de votre page Facebook

Mandat de publication



SCANNEZ-MOI

Tutoriels vidéo
(Facebook,
Instagram)



SCANNEZ-MOI